

C'est épatant

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 48

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tes votre pain. — Certainement, à la manière de tout le monde : je le coupai proprement avec mon couteau... — Ah ! l'on rompt son pain, on ne le coupe pas. Avancons. Le café, vous le pites ? — Oh ! pour le coup, comme tout le monde. Il était brûlant, je le versai par petites portions de ma tasse dans ma soucoupe. — Eh bien ! vous fîtes comme ne fit certainement personne. Tout le monde boit son café dans sa tasse ; on ne le verse jamais dans la soucoupe. Vous voyez, mon cher Cosson, que vous n'avez pas dit un mot, pas fait un mouvement qui ne fût contre l'usage. »

Le brave professeur resta confondu.

Le portrait ressemblant.

Un peintre lausannois, mort depuis plusieurs années déjà, et qui avait toujours quelque amusante farce à raconter, nous disait qu'ayant fait le portrait d'une comtesse hors d'âge, les parents de celle-ci s'étaient donné rendez-vous dans son atelier pour juger de l'œuvre. Chacun trouva quelque chose à redire :

— Le nez est trop long, prétendait l'un.

— La bouche n'est pas assez gracieuse, disait l'autre,

— Le ton des chairs est trop mat, objectait celui-ci.

— Il faudrait plus d'expression dans les yeux, reprenait celui-là.

Bref, la ressemblance laissait à désirer.

— Eh bien, messieurs, dit le peintre, je vais y retoucher et demain, si vous le voulez bien, je m'en référerai à un juge aussi naïf qu'impartial : le chien de madame.

En effet, le lendemain, le portrait est transporté au salon de la comtesse et placé au niveau du parquet ; puis on ouvre la porte au quadrupède qui accourt aussitôt vers la toile, la flairer et la lécher avec attendrissement.

Le portrait est dès lors déclaré parfait.

Or l'artiste avait seulement retouché le bas de son tableau avec un morceau de lard.

C'est épatant.

D'où vient ce verbe *épater*, et son participe employé adjectivement *épatant*, dont les écoliers font une si grande consommation, pour exprimer le comble de l'étonnement et de l'admiration ?

Le *Dictionnaire de l'Académie* (1788) ne donne *épaté* que dans ces deux phrases : *un verre épaté* dont on a rompu le pied ; *un nez épaté*, un nez gros, large et court. Mais le *Dictionnaire de la langue française*, de M. Littré, dit que, trivialement, *épater*, c'est faire tomber sur les quatre pattes et, figurément, étonner, décon-

certner. M. Littré ajoute, comme exemples : *Cette réponse l'a épaté. Cela est épatant.* Le savant philologue n'a cité, à l'appui de ces deux petites phrases, aucune autorité.

Dans son *Dictionnaire de la langue verte*, M. L. Larchey cite le verbe *épater* et son participe présent *épatant* comme très populaires. De même pour *épate*, action d'*épater* quelqu'un, de l'étonner ; *faire de l'épate*. Ces termes ne sont pas seulement très populaires, car on les emploie dans toutes les classes de la société. La valeur réelle du mot *épater* est *casser la patte ou le pied*. On épate un chien, on épate un verre : l'expression figurée est *écraser*, *aplatir*. Dans cette phrase : *Je suis épaté*, on veut dire : Je suis étonné, ébahi, ahuri, aplati, etc... Les mots similaires sont : surprenant, stupéfiant, abracadabrant, renversant, ébouriffant, etc., et tous les termes colorés du grand étonnement.

Avant de parler dans le monde le langage trivial qui a cours aujourd'hui parmi toutes les couches sociales, on exprimait ainsi la même idée : Je tombe de mon haut, je suis confondu, je n'en reviens pas.

C'est seulement en 1867, croyons-nous, au moment de l'Exposition, que cette fameuse expression : *C'est épatant !* a pris naissance. A cette époque, en effet, on chantait dans les cafés-concerts une ineptie dont voici le refrain :

Oh ! c'est épatant !

Il a des plumes, plumes, plumes,

Il a des plumes, plumes, plumes,

Il a des plumes de paon !

C'est une erreur de croire que cette expression : *C'est épatant !* appartient exclusivement à l'argot des écoliers. Malheureusement, ce style, par trop imagé, entre de plus en plus dans le langage usuel des gens du monde, de ce qu'on appelait autrefois la *société polie* ; il s'impose même à la prude Académie.

L'administration. — On entend chaque jour des gens se plaindre des lenteurs de l'administration dans notre pays. Ils se calmeront peut-être quelque peu en lisant les lignes suivantes empruntées à un journal français, le *Gaulois* :

« Le revolver d'ordonnance de l'armée vient d'être changé.

Un officier de réserve a reçu une lettre dans laquelle l'administration lui demandait s'il désirait acquérir le nouveau revolver par voie d'achat ou par voie d'échange.

Il a répondu qu'il le désirait par voie d'achat.

L'administration l'a prié de lui adresser un mandat de trente-cinq francs.

Il a envoyé les trente-cinq francs.

L'administration l'a alors prié de lui

accuser réception du revolver avant l'envoi.

Il a accusé réception.

L'administration l'a alors avisé qu'elle mettait le revolver au chemin de fer.

La Compagnie, à son tour, a écrit à l'officier pour l'aviser que le revolver était en gare.

Le revolver a enfin été livré, mais l'officier a dû signer une feuille de réception.

Tout n'était pas encore fini.

L'administration a, en effet, envoyé à l'officier une pièce comptable qu'il lui a fallu signer et retourner.

En tout sept lettres et sept réponses. C'est beau, l'administration ! »

Poudre pour nettoyer l'argenterie. — Cette poudre, qui n'altère ni ne raye le métal, est très recommandée aux personnes soucieuses de la propreté et de l'éclat de leur argenterie.

Blanc d'Espagne	50 grammes
Crème de tartre	50 »
Alun	25 »

Réduisez ces substances en poudre très fine et tamisez-les. Mélangez le tout et ajoutez quelques gouttes d'eau quand vous voulez vous en servir, de manière à en faire une pâte.

THÉÂTRE. — La franche gaité de la comédie de MM. Ordonnance et Valabrègue, *Durand et Durand*, dans laquelle abondent les situations comiques et les quiproquos, nous a fait passer, jeudi, une soirée très agréable.

Demain, dimanche, **Jean le cocher**, drame en cinq actes et sept tableaux, par J. Bouchardy. Rideau à huit heures.

Aujourd'hui, a lieu la soirée annuelle de la Société des **Amis Gymnastes**, avec le concours de l'Orchestre de la Ville. Nous remarquons dans le programme des *exercices de trapèze* ; ces exercices, très rares chez nous, auront sans doute beaucoup de succès. La représentation sera terminée par le *Grand ballet des Canotiers* (24 danseurs et danseuses), composé par M. O. Duruz, maître de gymnastique.

Mercredi 5 décembre, à cinq heures et demie, **conférence d'esthétique musicale appliquée**, par M. Lionel Dau-riac, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. Cette conférence, divisée en trois parties, a pour sujet le chef-d'œuvre de Meyerbeer, *les Huguenots*. — Entrée fr. 2. — Billets chez M. Tarin.

L. MONNET.

**AGENDAS DE BUREAUX
POUR 1895**

Papeterie L. Monnet
3, PÉPINET, 3

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.